

Direction de l'Attractivité et de l'Emploi

2020 DAE 245 Subventions de fonctionnement (78 000 euros) à neuf projets d'économie solidaire et de consommation responsable

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) représente environ 9,5% de l'emploi à Paris à travers ses structures historiques (associations, coopératives, mutuelles, fondations), auquel s'ajoute l'emploi généré par les entreprises d'utilité sociale. Outre qu'elle représente un secteur important, croissant, et résilient, en termes d'activité et d'emploi, l'ESS est porteuse d'effets sociaux et environnementaux positifs sur la vie des Parisiennes et des Parisiens. De surcroît, les structures de l'ESS peuvent jouer un rôle d'aiguillon pour une évolution positive de l'ensemble de l'écosystème parisien, y compris l'économie classique, qui peut être « pollinisée » par des modèles de gouvernance plus démocratiques, des principes de gestion moins focalisés sur le lucre, et des finalités sociale et/ou environnementale fortes données à l'entrepreneuriat. C'est dans ce cadre que je vous propose, outre le projet de délibération 2020 DAE 217 relatif au plan de soutien à l'ESS face à la COVID 19, d'attribuer des subventions à neuf actions présentées ci-après.

L'association *Paris Good Fashion* (11e), a pour objectif de faire de Paris la capitale d'une mode plus responsable. Créée en janvier 2019, elle fédère une trentaine d'acteurs : des entreprises et des groupes (Chanel, LVMH, Les Galeries Lafayette..), des organismes professionnels (Fédération Couture, Fédération Prêt-à-Porter, Institut Français de la Mode...) ainsi que des jeunes marques. L'association anime notamment plusieurs groupes de travail dont l'objectif est d'aboutir à la mise en œuvre d'actions concrètes sur le territoire, sur des thèmes comme : l'amélioration des pratiques durant les événements des « Fashion Weeks » et les salons professionnels, l'aide au développement de bonnes pratiques chez les jeunes marques ou encore la relance de la filière laine « Made in France ». L'association a également vocation à organiser des événements, à mener des actions de communication à destination du grand public et des professionnels du secteur et à mettre à jour une cartographie du Paris de la mode durable. Je vous propose d'attribuer à cette association une subvention de fonctionnement de 15 000 euros.

L'association *Café Associatif Pernety* (14^e) gère le café associatif le Moulin à Café, situé dans le 14^{ème} arrondissement, place de la garenne. De nombreuses activités quotidiennes et gratuites y sont organisées pour les habitants (jeux, concerts, ciné-débat, ateliers cuisines) et une programmation spécifique à l'ESS y est également proposée, avec l'organisation de transmission d'expériences pour les porteurs de

projet de cafés associatifs, des conférences et débats avec des associations partenaires, ainsi que des actions de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage et au bien-manger. Le café propose par ailleurs des plats de saison, à prix abordables, dont les produits sont en partie issus de la récupération d'invendus alimentaires. Je vous propose d'attribuer à cette association une subvention de fonctionnement de 8 000 euros..

L'association *Biocycle* (14^e), fondée en 2015 développe des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire. Son activité principale repose sur l'organisation d'actions de sensibilisation dans les entreprises, elle réalise également des collectes d'aliments invendus en triporteurs, qu'elle redistribue auprès d'associations d'aide alimentaire. Cette activité a ainsi permis de valoriser 33 tonnes d'invendus en 2019. La lutte contre le gaspillage alimentaire reste un enjeu majeur à Paris, avec plus de 37 000 tonnes de produits alimentaires encore emballés retrouvés chaque année dans les poubelles des Parisiens soit 17kg/ha/an. Je vous propose d'attribuer à cette association une subvention de fonctionnement de 8 000 euros.

L'association *Acteurs du Tourisme Durable* (ATD) est le premier réseau national regroupant l'ensemble des acteurs de la chaîne touristique engagés en matière de développement durable. Créée en 2011, elle rassemble aujourd'hui 170 membres : des territoires (dont la Ville de Paris), des entreprises, des hébergeurs, des voyagistes, des transporteurs, des guides et des prestataires d'activités de loisir. En s'appuyant sur la perspective des JOP 2024, ATD lance un travail de mobilisation des acteurs touristiques du Grand Paris. Elle animera ainsi, en collaboration avec l'OTCP, des groupes de travail permettant de mettre en valeur et partager les bonnes pratiques, et fédèrera les acteurs autour d'une feuille de route à horizon 2024. Cette action a déjà fait l'objet d'un co-financement de 5 000 euros au titre de la délégation au tourisme, dans le cadre de la délibération 2020 DAE 48 ; je vous propose d'attribuer à cette association une subvention de fonctionnement complémentaire de 5 000 euros.

Le Garage Numérique, association créée en 2012, est un espace de ressources numériques local dans le quartier Belleville-Amandiers (Paris 20). La structure accompagne des associations en mettant à disposition du matériel informatique et en assurant la maintenance et la formation des utilisateurs, forme des habitants du quartier, et particulièrement les jeunes, à l'usage des outils numériques et, anime des ateliers de découverte auprès de publics de tous âges. L'association souhaite répondre aux besoins des associations dans le domaine de l'équipement et de la maintenance informatique et dans l'usage des outils numériques collaboratifs. Elle se propose d'assurer à des associations du 20^e arrondissement, et plus particulièrement du quartier Belleville-Amandiers, la fourniture de matériel informatique reconditionné, l'installation et la configuration de ces parcs informatiques et la mise en place d'outils de travail collaboratif. Ce projet doit permettre de proposer une réponse adaptée aux budgets des associations, grâce aux logiciels libres et au matériel informatique reconditionné, tout en professionnalisant les jeunes stagiaires informaticiens du Garage Numérique : les missions effectuées au bénéfice des associations offrent en effet un terrain d'expérimentation pratique à ces jeunes. L'association sollicite le soutien de la Ville de Paris au titre de ce projet d'intérêt public local. Je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 3 000 euros.

L'association *A Travers Fil* (18e) gère depuis 2015 un atelier de menuiserie, lieu d'échange convivial des savoirs et savoir-faire des métiers du bois, permettant la mutualisation des moyens de production du travail du bois et d'autres matériaux, notamment de récupération. Après plusieurs années au Shakirail, dans le 18e, l'association a emménagé en 2019 dans un local plus grand et mieux équipé à Métropole 19, dans le 19e. Dans ce nouveau local, l'association souhaite organiser des permanences hebdomadaires de l'« Atelier populaire de menuiserie », en mettant à disposition des habitants des quartiers voisins son atelier équipé en outils manuels de travail du bois, en machines fixes et électroportatives, du bois issu du réemploi et un encadrement assuré par un professionnel. Ces permanences doivent offrir à leurs bénéficiaires un espace de sensibilisation au travail du bois et un service d'auto-fabrication et auto-réparation de meubles et objets en bois. L'association souhaite également ouvrir ses permanences à la visite de partenaires locaux – clubs de prévention, lycées, écoles, etc. – dans cette même perspective de sensibilisation au travail manuel, à la filière bois et au réemploi. L'association sollicite le soutien de la Ville de Paris au titre de ce projet d'intérêt public local. Je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 4 000 euros.

La *Fédération d'entreprises d'insertion Envie* est un acteur français majeur de l'économie solidaire et circulaire, dont l'activité historique consiste à collecter, réparer et revendre des équipements électroménagers. La Fédération Envie promeut l'Insertion par l'Activité Économique des personnes très éloignées de l'emploi depuis trois décennies et permet aux plus démunis et aux plus soucieux de l'impact environnemental de leur consommation, de trouver dans les magasins Envie des biens d'équipements à prix justes. En 2016, elle a souhaité installer à Paris son siège social et un laboratoire de l'Économie Circulaire, « Envie, le Labo ». Ce bâtiment, sis 10 rue Julien Lacroix (20e), doit être un lieu de formation pour la Fédération, un démonstrateur physique des savoir-faire de réparation d'Envie ainsi qu'une vitrine numérique du lieu et de l'activité de réparation d'Envie. Le Labo doit accueillir une programmation événementielle riche, ouverte au tissu associatif local. La Fédération Envie souhaite en particulier organiser une série de 12 ateliers de sensibilisation aux enjeux de la consommation responsable et de la lutte contre le gaspillage destinés notamment aux habitants des quartiers prioritaires. Ces ateliers viseront à changer les modes de consommation dès le plus jeune âge à travers une sensibilisation aux enjeux du développement durable et l'apport de solutions concrètes économiquement équivalentes ou moins chères, à favoriser le lien social des habitants du quartier et la mixité de publics et à faire connaître aux jeunes Parisiens les métiers de l'environnement et de l'insertion à travers des visites découvertes d'Envie Le Labo. L'association sollicite le soutien de la Ville de Paris au titre de ce projet d'intérêt public local. Je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 10 000 euros.

L'association *La Boutique sans argent* (20e) gère depuis 2015 un espace de dons entre particuliers, situé dans le 12e arrondissement. Au sein de ce « magasin gratuit », chacun peut venir apporter les objets qu'il souhaite donner et récupérer des objets qui pourraient lui servir, sans transaction d'argent et sans troc. Ce lieu permet ainsi aux personnes en situation économique difficile d'acquérir des biens de consommation courante sans contrepartie financière, mais il permet surtout de sensibiliser les visiteurs aux enjeux environnementaux liés à nos modes de consommation de masse. L'association développe également une programmation d'ateliers d'économie circulaire, d'événements de sensibilisation (projections, débats, etc.) et d'ateliers « dons de savoir et savoir-faire ». Afin de soutenir les

actions de cette association, je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 5 000 euros.

L'association *La Coop des Communs* a pour objet de favoriser l'action et développer l'échange d'expérience entre acteurs et chercheurs des communs et de l'ESS, de fournir des outils pour décrypter et faire évoluer les politiques publiques dans ce domaine. L'association propose un programme d'action « plateformes coopératives 2020 » qui consiste à organiser un forum des plateformes coopératives et à lancer un appel à projets pour identifier les porteurs d'initiatives et les acteurs susceptibles de les accompagner, qui sera suivi par une campagne de communication grand public sur les réseaux sociaux. Le but de ce programme d'action est de permettre aux plateformes coopératives de mieux répondre aux attentes révélées par la pandémie en matière de mise en relation de l'offre et de la demande pour répondre aux besoins essentiels des citoyens. Il s'agit de développer les plateformes existantes, de permettre leur interconnexion et la promotion de nouveaux projets sur le territoire parisien et de préparer un plan d'action pluriannuel d'accompagnement. Je vous propose d'attribuer à cette association une subvention de fonctionnement de 20 000 euros.

Je vous propose donc d'attribuer au total, au titre de l'exercice 2020, un montant de 78 000 euros de subventions de fonctionnement à ces neuf structures.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris